

L'INF'eau 2019

Défense incendie et bornes de puisage

La feuille d'information sur le rapport annuel

Défense incendie et bornes de puisage

TERRITOIRE

Le parc incendie est constitué de 454 hydrants. Le réseau de bornes de puisage est composé de 9 bornes.

REPARTITION

Les poteaux incendie sont caractérisés par leur diamètre.

CONFORMITE

Etat de lieux au 31 décembre 2019

Bornes puisage

9 bornes en service en 2019

FINANCIER

Dépenses consacrées par le budget EAU en 2019

Le service EAU de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden assure le contrôle, le renouvellement et l'entretien des poteaux incendie du territoire communautaire.

La CCHPB met à disposition des entreprises et des particuliers des bornes de puisage par abonnement pour la distribution d'eau en gros.

Les 454 installations se répartissent de la façon suivante :

- 1 de Ø150
- 402 de Ø100
- 51 de Ø80

La conformité du parc est établie à partir des débits de référence du Guide départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie – Edition 2017.

Les équipements sont classés en fonction de leur caractéristique et des contrôles.

- Opérationnel
- Opérationnel à emploi restreint
- Non opérationnel

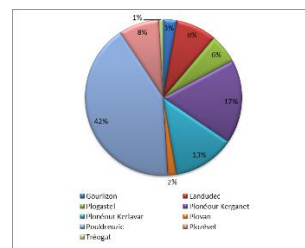
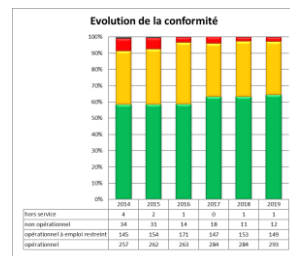
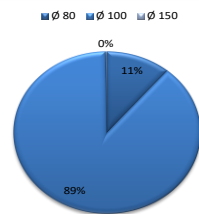
16 abonnements sont en cours à la fin de l'année 2019.
Graphique : répartition des volumes par borne.

Au titre de la défense incendie :

- 10 744,93 €HT pour le contrôle
- 16 331,38 €HT pour l'entretien et travaux neufs

Bornes de puisage :

- 0 €HT



Incendie : 0,026 €/m³ distribué
Bornes : 0 €/ m³ distribué
 (*) 821 502 m³ distribués 2019